



Objectifs environnementaux pour l'agriculture

Congrès annuel Forum Paysage Berne, 6. Mai 2009

**Andreas Stalder, Office fédéral de l'environnement OFEV
Division Nature et Paysage**

Andreas Stalder 1



Objectifs environnementaux pour l'agriculture

Aperçu:

1. Conception Paysage Suisse CPS
2. Stratégie OFEV: Principes directeurs Paysage 2020
3. Autres bases
4. Objectifs environnementaux de l'OFEV
5. Objectifs environnementaux sectoriels pour l'agriculture
6. Lacunes, défis, projets à venir

Andreas Stalder 2



1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (I)



... est une
conception au sens
de l'art.13 LAT

... approuvée par le
Conseil fédéral le 19
décembre 1997

Andreas Stalder 3



1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (II) Mandat du Conseil fédéral

- Elaboration de données de base sur l'état et l'avenir du paysage
- Etablissement d'une conception permettant de mieux tenir compte de la protection du paysage lors de l'exercice d'activités de la Confédération et des cantons ayant des effets sur l'organisation du territoire

La CPS est le seul instrument de planification de la Confédération dans le domaine nature et paysage!

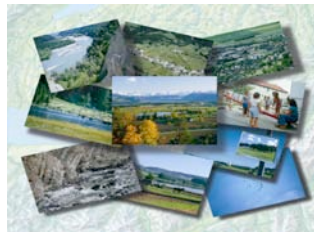
Andreas Stalder 4



1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (III) La notion de paysage

„La notion de paysage englobe l'ensemble de l'espace, à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations.

Elle résulte de la conjonction évolutive de facteurs naturels tels que le sous-sol, le sol, l'eau, l'air, la lumière, le climat, la faune et la flore...



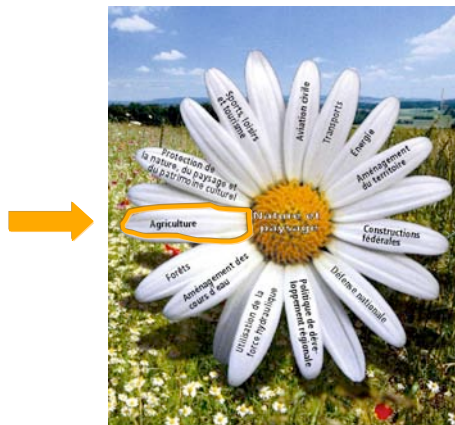
... ainsi que de facteurs culturels, sociaux et économiques.“

Cette notion de paysage définit l'objet de chaque politique – l'ensemble du territoire, rural, urbain, particulier ou « habituel »

Andreas Stalder 5



1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (IV) Approche



„Partenariat paysage“

Intégrer les intérêts de la nature et du paysage dans les politiques sectorielles

Andreas Stalder 6



1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (V) Le système d'objectifs

1. Objectifs généraux nature (espèces, biotopes) et paysage

- Qualité de la nature et du paysage: valeurs naturelles et culturelles
- Gestion et exploitation durables: gestion mesurée et valorisante

2. Objectifs sectoriels pour chaque politique sectorielle

3. Mesures pour chaque politique sectorielle

4. Approche Best-practice:

Bons exemples, idées spécifiques, modules cantonaux

5. Controlling, Evaluation,

Andreas Stalder 7

Objectifs généraux

(I. VALEURS NATURELLES)

II. VALEURS CULTURELLES

PAYSAGES RURAUX TRADITIONNELS

Assurer un développement mesuré des paysages traditionnellement exploités, en préservant et en mettant en valeur leur diversité, leur particularité, leur beauté, leur histoire et leur signification

OBJECTIFS CULTURELS DE GRANDE VALEUR

Sauvegarder les paysages ruraux traditionnels particulièrement beaux ou rares; conserver les sites, les monuments et les agglomérations qui ont une importance historique et culturelle, dans un environnement adéquat

ESPACES DE COMPENSATION

Conserver et créer des espaces de compensation tranquilles et diversifiés

RELATION

Approfondir la relation entre l'être humain et la nature, le paysage et les biens culturels.

Objectifs généraux
III. GESTION MESUREE ET VALORISANTE
IV. EXPLOITATION MESURÉE ET VALORISANTE

CONDITIONS LOCALES
Utilisation adaptée aux conditions locales; préserver et encourager l'aptitude à la régénération des ressources renouvelables
CARACTERISTIQUES D'UN SITE
Préserver et valoriser les particularités et la qualité du site lors de l'utilisation normale et en cas d'atteintes
LISIÈRES
Conserver et valoriser les zones de transition, milieux vitaux et éléments constitutifs du paysage
DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS
Sauvegarder et promouvoir des formes d'exploitation diversifiées
VALORISATION ECOLOGIQUE
Valoriser les paysages agricoles et urbanisés fortement sollicités pour y accroître le potentiel




1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (VIII) Objectifs sectoriels pour l'agriculture

- Développement qui ménage le paysage
- 65'000 hectares de surface agricole situés en plaine
- Zones d'intérêt écologique majeur
- Soutenir les formes d'exploitation traditionnelles
- Exploitation agricole adaptée aux conditions locales
- Favoriser la diversité des espèces et des biotopes
- Mesures d'amélioration structurelle



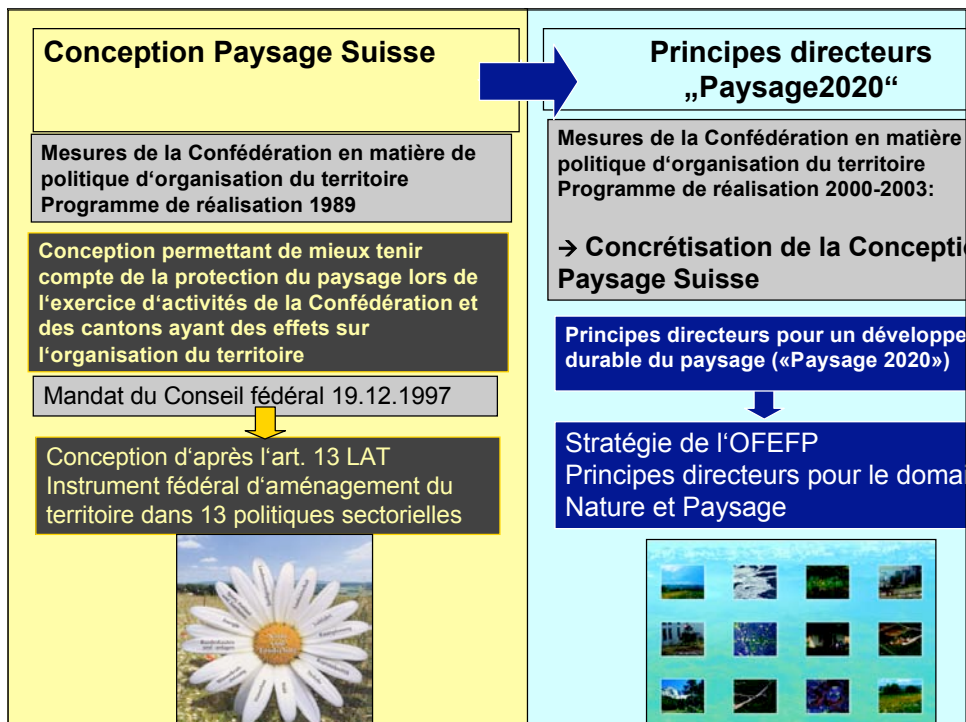


1. La Conception Paysage Suisse (CPS) (IX) Mise en oeuvre

- **Contraignant pour la Confédération**
- **Information / Recommandation pour les cantons**
- **Programme de réalisation en matière de politique d'organisation du territoire 1998 – 2006**
- **Monitoring continu**
- **Rapport jusqu'en 2007**

➤ **La concrétisation du contenu s'effectue avec la stratégie „Principes directeurs Paysage 2020“ de l'OFEV**

Andreas Stalder 11



2. Les Principes directeurs „Paysage 2020“ Les objectifs

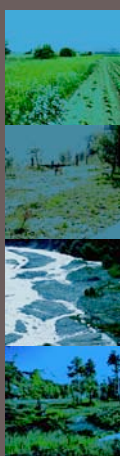


- Paysage 2020 expose les Principes Directeurs de l'OFEFP dans le domaine de la nature et du paysage
- Présente la politique „nature et paysage“ de l'OFEFP pour les années à venir
- Constitue une référence pour les décisions prises à l'intérieur de l'OFEFP
- Constitue une base d'évaluation des dossiers et projets auxquels l'OFEFP est associé

Andreas Stalder 13



Mise en oeuvre en huit champs d'action



- 1) utilisation du sol
- 2) politique du territoire
- 3) cours d'eau
- 4) espèces et milieux naturels



- 5) l'homme dans le paysage
- 6) participation
- 7) instruments économiques et ressources
- 8) recherche et prospective

Champ d'action 1: Paysage et utilisation du territoire

L'exploitation durable - assurance pour l'avenir



Objectifs de qualité

- » Economie alpestre en harmonie avec le paysage
- » Agriculture de montagne : produits de qualité , prestations d'intérêt public et activités complémentaires
- » Maintien des modes de gestion régionaux des forêts
- » Des lisières étagées
- » Toutes les exploitations agricoles fournissent des prestations écologiques de base; bonne part d'exploitations biologiques
- » Les bonnes terres agricoles sont préservées

Champ d'action 5: l'homme dans le paysage - perception et vécu

A bas la monotonie - découvrons la diversité



Objectifs de qualité

- » Des espaces naturels offrent détente et découverte pour tous nos sens.
- » Zones habitées: ménager des espaces libres pour la détente et la rencontre.
- » Bâtiments et infrastructures conçus dans le respect du paysage.
- » Garder la typicité des paysages.
- » Libre accès au paysage.
- » Les régions de haute montagne demeurent intactes.



3. Autres bases

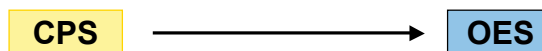
- Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale/IFP: Descriptions (en révision)
- Inventaire fédéral des sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale, descriptions
- Typologie des paysages suisses (ODT/OFEV, Ebauche 2008)
- Typologie des paysages agricoles (ART Reckenholz, 2009)
-

→ Lien potentiel avec le Forum Paysage !

Andreas Stalder 17



4. Objectifs environnementaux sectoriels (OES/SUZ) de l'OFEV (I) La CPS comme modèle



CPS comme précurseur quant au contenu

- Objectifs généraux pour la nature et le paysage
- Objectifs quant au contenu pour chaque domaine politique avec une incidence sur la nature et le paysage

CPS comme précurseur quant à la méthode

- Approche de partenariat pour définir les objectifs

Andreas Stalder 18



4. Objectifs environnementaux sectoriels (OES) de l'OFEV (II) Points communs et différences avec la CPS

CPS



OES

- CPS, conception formelle d'après l'art. 13 LAT
- Objectifs de mise en oeuvre et objectifs à atteindre
- Mesures

- OES comme outils de gestion de la Confédération
- S'appuie sur une base légale de la Confédération
- Objectifs à atteindre

Andreas Stalder 19



5. Objectifs environnementaux pour l'agriculture (I) Objectif environnemental Paysage

Conserver, favoriser, développer et préserver du morcellement les paysages naturels et ruraux variés avec leurs caractéristiques régionales spécifiques et leur contribution à la biodiversité, à la détente, à l'identité, au tourisme et à l'attrait de la place économique par

1. le maintien d'espaces ouverts par une exploitation adaptée
2. l'utilisation durable de paysages ruraux variés et accessibles
3. la conservation, la mise en valeur et le développement de leurs éléments régionaux caractéristiques, naturels, proches de l'état naturel et architecturaux

Andreas Stalder 20



5. Objectifs environnementaux pour l'agriculture (II) Un tas de questions ouvertes et un grand défi !

- Indicateurs appropriés
(Projet LABES, fait partie du système d'observation de l'environnement de l'OFEV)
- Quantification des objectifs
- Régionalisation des objectifs
- Instruments de mise en oeuvre: LEK / CDP, autres
- Rôles de la Confédération, des cantons, tiers

→ **Lien potentiel avec le
Forum Paysage !**

Andreas Stalder 21



Je vous remercie pour votre attention !



Andreas Stalder 22



Le „bâtiment“ de la politique suisse en matière du paysage: CPS et P2020

